

## **Programme cours théoriques automne 2018**

---

Programme cours théoriques généraux : [www.gvm.ch](http://www.gvm.ch) 021 648 15 25 / Inscriptions via Heli-Lausanne SA.  
Les cours peuvent être commencés en tout temps et être suivis sur 2 sessions printemps et hiver.

---

### **Cours branches spécifiques hélico - automne 2018**

Les dates prévues pour les cours « heli » tiennent compte du programme du GVM pour éviter des doublons. Le programme « heli » est intensif, ceci afin de raccourcir la durée de formation.

Pour une formation théorique complète et efficace, les élèves sont invités à suivre tous les cours théoriques avion du programme général avion (GVM p.ex). Heli-lausanne dispense le complément de formation théorique spécifique à l'hélicoptère pour les 4 branches ci-dessous et le complément au cours généraux. Certains points de la théorie hélicoptère serviront donc de révision de la théorie générale.

Samedi	6 octobre 2018	080 – Principes de vol - DV
Samedi	13 octobre 2018	080 – Principes de vol - DV
Samedi	20 octobre 2018	080 – Principes de vol - DV
Samedi	27 octobre 2018	070 – Procédures opérationnelles/urgences - CV
Samedi	03 novembre 2018	020 – Connaissances hélicos - NW
Samedi	10 novembre 2018	020 – Connaissances hélicos - NW
Samedi	17 novembre 2018	070 – Procédures opérationnelles/urgences - CV
Samedi	24 novembre 2018	030 – Planification & performances - DG
Samedi	01 décembre 2018	030 – Planification & performances - DG
Samedi	8 décembre 2018	pre-examen 020/030/070/080 - CV
Samedi	15 décembre 2018	réserve
Examens:		date à définir selon programme OFAC et pré-examens
Horaire:		de 0800 à 13h30 environ
Lieu :		salle théorie bureaux Heli-Lausanne, La Blécherette
Supports de cours :		distribués sur place par Heli-Lausanne

---

Coûts cours théorie:	Elèves Héli-Lausanne (théorie & pratique) :	CHF 970.- TTC
	Elèves autre école de vol (théorie seule):	CHF 1'500.- TTC

## **Conditions générales des cours théoriques proposés par Heli-Lausanne SA :**

Heli-Lausanne SA propose à ses élèves pilotes les cours théoriques collectifs des branches spécifiques hélicoptères (Branches 20/30/70 et 80)

Le cours collectif qui a lieu en principe deux fois par année est facturé CHF 970.- TTC/participant, pour autant que la formation pratique soit effectuée chez Heli-Lausanne. Pour les élèves qui effectuent leur formation pratique dans une autre école de vol, le montant des cours est de CHF 1'500.- TTC . Le montant est facturé au début des cours, dès l'inscription confirmée.

Le suivi des cours collectifs est de la responsabilité exclusive du participant. Aucun remboursement, même partiel, n'est accordé sauf cas de force majeure (exemple : refus d'octroi du médical).

Il est possible, d'entente avec l'école, de suivre certaines branches sur une session, puis le reste sur la suivante. Le montant d'inscription est facturé dès l'inscription initiale.

L'élève pilote qui désire répéter l'un ou l'autre des cours lors de la session suivante peut le faire au prix de CHF125.-- /branche, pour autant qu'il se soit totalement acquitté du cours de base.

Heli-Lausanne propose des cours privés au tarif de CHF 80.-- /heure, par tranche de 2 heures minimum ;voir avec un instructeur disponible.

Les supports de cours ne sont pas compris dans ces tarifs.

Heli-Lausanne SA / 2018